

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
pr.transports mixtes	T R A B A N T		6 0 1	1966	5 1 1 9 - B		
Caractéristiques "601" à l'arrière du véhicule, - "Trabant P 601-Kombi" sur plaquette à droite à l'avant sur l'auvent, - "64" devant No du châssis Carburant essence Nombre de cylindres 2							
Constructeur du châssis VEB SACHSENRING, Automobilwerke, Zwickau (DDR) - Importateur R. Membrez, N° du châssis frappé à droite, à l'AV sur l'auvent, plaquette soudée Courtételle BE							
N° du moteur frappé à l'avant, sur carter du vilebrequin, au-dessus tubulure du carburateur							
Type du moteur P 60 - en ligne, vertical, avec carburateur à courant horizontal BVF-28HB 2.3							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	594,5 cm ³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	2	Transmission méc.toute synchronisée **)			Longueur 3'555		
Refroidissement air (turbo)	Nombre vit. avant		4	Largeur 1'505			
Entraînement	avant	Vitesse en 1"	25	Voie avant	1'206		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	100	Voie arrière	1'255		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq.	9,40/8,70		
Frein de service hydraulique, à expansion interne, 2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	365	250	615	Dimension	5.20-13	5.20-13	Longueur 550/1'370
Charge utile	80	330	410	Charge pneu	640	640	Largeur 830/1'200
Total	445	580	1'025		4 Ply		Hauteur 850
Gar. de fabr.	460	580	1'040				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		2 + 1	Porte à faux arr. 750
Direction: position		à gauche		Marque du moteur		TRABANT	C.V. frein 23 DIN
Alésage		72		Course		73	C.V. impôts 3,027
Forme de la carrosserie		limousine					
Nombre de places: total		4:		(avant 2 milieu		arr. 2)	Places debout

Phares: marque	2/ EER E8 6401 G 22022	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV= séparés, sous les phares	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= au-dessous feux arrières	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ RUHLA G 08028	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) + optique.
Réflecteurs	2/ séparés, sous feux stop	Rétroviseur	2/ intérieur centre haut + ext.gauche
Feu stop	2/ au-dessus feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pour plaque oblongue	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Équipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	77 bB à 3'800 t/min	- Avertisseur =	88 dB

Observations et exceptions

*) "60" devant le No du moteur.

***) Transmission : Sur demande avec boîte automatique Hycomat.

Lors du transport de charges hautes, un dispositif de protection derrière les sièges avant est indispensable.

Interrupteurs des feux : L'interrupteur des feux de stationnement est débranché.

Les interrupteurs 1 et 2 sont reliés mécaniquement l'un à l'autre.

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, 16.2.66

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
pr.transports mixtes	T R A B A N T		6 0 1	1966	5 1 1 9 - B		
Caractéristiques "601" à l'arrière du véhicule.- "Trabant P 601-Kombi" sur plaquette à droite à l'avant sur l'auvent.- "64" devant No du châssis Carburant essence Nombre de cylindres 2							
Constructeur du châssis VEB SACHSENRING, Automobilwerke, Zwickau (DDR) - Importateur R. Membrez;							
N° du châssis frappé à droite, à l'AV sur l'auvent, plaquette soudée					Courtételle BE		
N° du moteur frappé à l'avant, sur carter du vilebrequin, au-dessus tubulure du carburateur							
Type du moteur P 60 - en ligne, vertical, avec carburateur à courant horizontal BVF-28HB 2.3							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	594,5 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm		
Temps	2	Transmission méc.toute synchronisée **)			Longueur 3'555		
Refroidissement air (turbo)		Nombre vit. avant 4		Largeur 1'505			
Entraînement	avant	Vitesse en 1"	25	Voie avant	1'206		
Hauteur 1'437		Voie arrière 1'255		Empattement 2'020			
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	100	Porte à faux arr. 940			
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq.9,40/8,70			
Frein de service hydraulique, à expansion interne,							
2ème frein mécanique, à expansion interne, à câble, sur les roues arrière							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	365	250	615	Dimension	5.20-13	5.20-13	Longueur 550/1'370
Charge utile	80	330	410	Charge pneu	640	640	Largeur 830/1'200
Total	445	580	1'025		4 Ply		Hauteur 850
Gar. de fabr.	460	580	1'040				Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1		Porte à faux arr. 750	
Direction: position		à gauche		Marque du moteur TRABANT		C.V. frein 23 DIN	
Alésage		72		Course		73	
C.V. impôts						3,027	
Forme de la carrosserie		limousine					
Nombre de places: total		4		(avant 2 milieu arr. 2)		Places debout	

Phares: marque	2/ EER E8 6401 G 22022	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV= séparés, sous les phares	(orange)
Feux de position	2/ dans les phares	AR= au-dessous feux arrières	(rouge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques avec dispositif lavage
Feux arrières	2/ RUHLA G 08028	Avertisseur	1/ électrique (1-ton) + optique
Réfecteurs	2/ séparés, sous feux stop	Rétroviseur	2/ intérieur centre haut + ext.gauche
Feu stop	2/ au-dessus feux arrières	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	pour plaque oblongue	Parties dangereuses	
Phare marche arrière			
Equipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	77 bB à 3'800 t/min	- Avertisseur =	88 dB

Observations et exceptions

*) "60" devant le No du moteur.

***) Transmission : Sur demande avec boîte automatique Hycomat.

Lors du transport de charges hautes, un dispositif de protection derrière les sièges avant est indispensable.

Interrupteurs des feux : L'interrupteur des feux de stationnement est débranché.

Les interrupteurs 1 et 2 sont reliés mécaniquement l'un à l'autre.

Lieu et date de l'expertise-type

Berne, 16.2.66

La Commission d'expertise-type